

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 OCTOBRE 2014
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE REUNION DU 9 OCTOBRE 2014

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 9 octobre 2014.

Suppression d'un poste d'agent d'animation 2^{ème} classe (25.30 heures hebdomadaire) et création d'un poste d'agent d'animation 2^{ème} classe (24.34 heures hebdomadaire)

Vu la mise en place du temps d'activité périscolaire à compter du 2 septembre 2014, et sous réserve de l'avis favorable du Comité Technique Paritaire, le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide la création d'un poste d'agent d'animation 2^{ème} classe à temps non complet (24.34 heures hebdomadaire)
- décide la suppression d'un poste d'agent d'animation 2^{ème} classe à temps non complet (25.30 heures hebdomadaire)

Suppression d'un poste d'agent d'animation 2^{ème} classe (14.70 heures hebdomadaire) et création d'un poste d'agent d'animation 2^{ème} classe (20.94 heures hebdomadaire)

Vu la mise en place du temps d'activité périscolaire à compter du 2 septembre 2014, et sous réserve de l'avis favorable du Comité Technique Paritaire, le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide la création d'un poste d'agent d'animation 2^{ème} classe à temps non complet (20.94 heures hebdomadaire)
- décide la suppression d'un poste d'agent d'animation 2^{ème} classe à temps non complet (14.70 heures hebdomadaire)

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU DORLAY (SIED): transfert du siège

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le transfert du siège du SIED de la commune de Farnay à la commune de Doizieux.

Convention constitutive d'un groupement de commandes pour la mise en place d'un système d'alerte automatisé

Suite aux dernières élections municipales et à la demande de certaines communes, il est nécessaire de créer un nouveau groupement de commandes. Le conseil municipal à l'unanimité approuve la constitution d'un groupement de commandes pour la mise en place d'un système d'alerte automatisé ; ainsi que le projet de convention constitutive d'un groupement de commandes.

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE DE SAINT CHAMOND : approbation convention

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve la convention entre la Commune de Saint-Chamond et la commune de Doizieux permettant aux enfants de Doizieux de s'inscrire à l'école de musique municipale de Saint-Chamond à un tarif préférentiel.
- Décide de demander le remboursement aux personnes concernées, sachant que cette activité leur sera moins coûteuse si la commune signe la convention.

TRAVAUX SAINT JUST (BAS) : maîtrise d'œuvre pour l'étude de faisabilité

Après consultation auprès de plusieurs entreprises de maîtrise d'œuvre, le conseil municipal à l'unanimité décide de choisir le bureau d'études 3D Infrastructure de Saint-Chamond, pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre pour l'étude de faisabilité des travaux.

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire :

- informe de la convergence tarifaire de l'assainissement collectif pour toutes les communes de SEM, suite à la prise de la compétence par SEM.
- informe d'un courrier de SEM concernant la désignation d'un représentant au CCAPH (Comité de Coordination des Associations de personnes handicapées). Mme PLANTIER se propose en tant que représentante.
- informe d'un courrier de la préfecture concernant la réglementation des enseignes publicitaires hors agglomération.
- informe que SEM recherche des représentants pour les différentes commissions du Contrat de Rivière Gier. M. CHOMIENNE se propose pour être représentant de la commission Restauration des cours d'eau et Gestion quantitative de l'eau.
- présente un devis du garage De Villette concernant la réparation du camion de la voirie avant le contrôle des Mines.
- présente un devis de l'entreprise Brochet pour la réfection de la croix vers l'église St Laurent.
- présente un devis de la société Evolution 42 pour le remplacement des photocopieurs de la mairie et de l'école publique.
- informe de l'avancement du projet de jumelage avec un village slovaque.
- fait le compte-rendu de la réunion avec Loire Habitat en date du 8 octobre concernant le projet de logements sociaux à St Just.
- informe d'une réunion concernant le schéma directeur d'assainissement le vendredi 17 octobre à 8h30 au Chambon Feugerolles.
- propose de programmer la prochaine réunion du conseil municipal le jeudi 6 novembre 2014 à 20h00.
- propose de fixer une réunion avec SEM sur la gestion des ordures ménagères le jeudi 13 novembre à 18h00.